



# **Appel à candidature**

## **Programmation culturelle à la Salle du Tremplin**

### **Septembre 2026 à novembre 2027**

## **NOTE D'INTENTION ET DE PRESENTATION**

### **2026-2027**

#### **1. Contexte**

Epagny Metz-Tessy a depuis plusieurs années une politique culturelle. Commune dynamique, elle s'appuie depuis très longtemps sur un tissu local associatif riche et promoteur de nombreuses initiatives, parmi lesquelles une partie importante touche le domaine de la « culture » au sens large.

Cette culture locale, faite d'enthousiasme, de spontanéité, de créativité et de pragmatisme, a vocation à trouver un public qui vient partager et rêver, ou se divertir. Elle transcende les générations, fournit du rire, du plaisir, au-delà des différences. Elle ouvre d'ailleurs sur l'« autre », sur l'inconnu, et finalement sur le lien social. Ses objectifs sont de :

- transmettre des émotions, du rire, de l'étonnement, face à ce qui est nouveau ou différent ;
- partager, en local : créer du lien, se rencontrer, vivre des moments qui cimentent le collectif, sans devoir se déplacer trop loin ;
- promouvoir l'égalité sociale : offrir à tous, sans distinction, un accès simplifié à la culture, et donner les outils pour la comprendre, l'apprécier, la rechercher.

#### **2. Objet de l'appel à projets**

Consciente de la valeur du tissu associatif dans le domaine culturel, la mairie d'Epagny Metz-Tessy souhaite organiser de façon plus structurée la programmation de la salle « Le Tremplin ».

#### **3. Modalités d'intervention**

La Commune souhaite organiser la programmation de six spectacles vivants dans l'année scolaire, sur les périodes ou jours définis en annexe.

Le type de spectacles attendus :

- théâtre
- danse
- musique
- magie

### **Engagements des candidats retenus**

Les candidats s'engagent à :

- Assurer une représentation à la date prévue
- Respecter le règlement intérieur de la salle
- Communiquer sur l'aide de la collectivité sur ses supports de communication
- Régler sur leurs fonds propres leurs frais (déplacement, restauration...)
- Fixer un tarif compris entre la gratuité et 10€ la place
- Gérer la billetterie le cas échéant – *NB : le paiement au chapeau est autorisé à condition que le montant sollicité soit laissé libre, que l'événement n'ait pas de but lucratif, et qu'il serve à financer les frais ou les artistes.*

### **Engagements de la commune dans le cadre de cette programmation**

- Mettre à disposition gratuitement la salle du Tremplin (descriptif technique joint en annexe)
- Mettre à disposition du candidat retenu nos moyens de communication pour son événement

### **4. Choix des lauréats**

Chaque candidature devra être composée de :

- Une présentation du spectacle (synopsis si théâtre)
- Une présentation de l'artiste et/ou de la compagnie
- Fiche technique complète et non modifiable
- Annexes (photos, dossier de presse et tout élément jugé nécessaire à la présentation)
- Extrait vidéo (bande son live admise si musique) (Facultatif)

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

### **Comité de sélection**

Un comité de sélection composé d'élus et de techniciens de la commune étudiera les candidatures sur la base des critères suivants :

- Compatibilité avec la politique culturelle de la Commune
- Technique (coût et faisabilité)
- Proximité de la Commune
- Originalité

Trois comités de sélection seront organisés dans l'année

- Avril 2026 pour les spectacles organisés entre septembre et novembre 2026
- Octobre 2026 pour les spectacles organisés entre janvier et mars 2027
- Janvier 2027 pour les spectacles organisés entre mai et juin 2027
- Avril 2027 pour les spectacles organisés entre septembre et novembre 2027

## **5. Calendrier**

### **Date des dépôts de candidature :**

- 27/03/2026 pour les spectacles organisés entre septembre et novembre 2026
- 25/09/2026 pour les spectacles organisés entre janvier et mars 2027
- 18/12/2026 pour les spectacles organisés entre mai et juin 2027
- 26/03/2027 pour les spectacles organisés entre septembre et novembre 2027

Toute candidature reçue en dehors de la période indiquée sera renvoyée au comité de sélection ultérieur.

Les candidatures devront être envoyées par mail uniquement à **evenement@epagnymetztesy.fr** et stipuler dans leur objet « Candidature programmation Tremplin 2026-2027 » dans l'objet du mail.

## **Annexe 1**

### **Calendrier programmation culturelle au Tremplin 2026-2027**

#### **Dates prévisionnelles**

- ➔ 4 - 11 - 18 ou 25 septembre 2026
- ➔ 6 - 13 - 20 ou 27 novembre 2026
- ➔ 8 -15 - 22 ou 29 janvier 2027
- ➔ 5 -12 -19 ou 26 mars 2027
- ➔ 21 ou 28 mai 2027
- ➔ 4 - 12 - 18 ou 25 juin 2027
- ➔ 3 - 10 -17 ou 24 septembre 2027
- ➔ 5 - 12 - 19 ou 26 novembre 2027

## **Annexe 2**

### **Descriptif de la salle « Le Tremplin »**

---



#### **Situation**

15 rue de la Grenette – 74330 Epagny Metz-Tessy

#### **Capacité**

Surface : 97 m<sup>2</sup>

Nombre de personnes assises : 79

Taille de la scène : 4,30m x 6,00m (piano compris)

#### **Usage et équipement**

↯ Possibilité de mise à disposition de matériel son et lumières (pas de régisseur sur place)

↯ Possibilité d'utiliser des machines à fumer à l'intérieur de l'auditorium.

↯ Piano à queue sur scène non déplaçable

↯ Pas de loges

↯ Rideau manuel

#### **Stationnement**



Parking rue de la Grenette, face à la Salle d'Animation et parking des Bornous.

#### **Utilisateurs admis**

- Compagnies
- Associations
- Seul(e) en scène

#### **Horaires**

Vendredi : 8h00 => 23h00